

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2025-005

Eure Normandie Numérique

Réunion du 10 mars 2025

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Le Comité syndical, réuni le 10 mars 2025 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Prend acte de la tenue du rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2025 ;
 - Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 23
 - Collège Conseil Départemental : 21
 - Collège Conseil Régional : 3
 - Collège commune : 8
 - Collège syndicat : 2
 - Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
 - Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0
 - Abstention :
 - Collège EPCI : 0
 - Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 10 mars 2025

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 14/03/2025